



## Le Groupe EDF dépose les demandes d'autorisations pour construire la 1ère paire de réacteurs EPR2 sur le site de Penly

EDF engage les procédures d'autorisations nécessaires au lancement des travaux de construction de la première paire de réacteurs EPR2 à Penly, ainsi que les autres procédures administratives nécessaires à sa réalisation et à son raccordement au réseau de transport d'électricité. L'objectif d'EDF est de lancer les travaux préparatoires mi-2024.

A la suite de l'analyse du bilan du débat public qui s'est tenu du 27 octobre 2022 au 27 février 2023 sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP), le Conseil d'administration d'EDF a décidé hier de poursuivre le projet de construction de la première paire de réacteurs EPR2 à Penly en répondant aux attentes exprimées lors de ce débat.

EDF confirme ses engagements pour la bonne insertion territoriale de ce projet sur le territoire de Penly :

- Mener un projet exemplaire, en matière de développement durable avec un chantier socialement responsable,
- Tenir toute sa place aux côtés des collectivités et de l'Etat dans la procédure de type Grand Chantier qui sera mise en œuvre,
- Informer le public de manière transparente et continue des suites du débat et du projet EPR2, et de concerter avec les publics du territoire sur la mise en œuvre de ses engagements sur toute la durée du projet.

EDF, en lien avec la filière française, avait remis en mai 2021 à l'Etat une proposition pour la construction d'un programme de nouveaux réacteurs EPR2 en France. Ce programme a vocation à contribuer, aux côtés des énergies renouvelables, à l'atteinte des objectifs français en matière de décarbonation de l'économie et à la souveraineté énergétique du pays.

EDF propose de construire trois paires d'EPR2, dans cet ordre, sur les sites de Penly (Normandie), Gravelines (Hauts de France) et en Auvergne Rhône-Alpes à Bugey ou Tricastin.

Ce programme de trois paires d'EPR2 mobiliserait jusqu'à 30 000 emplois par an pendant la phase de construction, et plus de 10 000 pendant la phase d'exploitation.

**Ce communiqué de presse est certifié. Vérifiez son authenticité sur [medias.edf.com](https://medias.edf.com)**

**A propos d'EDF**

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergie et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé principalement sur l'énergie nucléaire et renouvelable (y compris l'hydraulique) et investit dans de nouvelles technologies pour accompagner la transition énergétique. La raison d'être d'EDF est de construire un avenir énergétique neutre en CO2 conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants. Le Groupe participe à la fourniture d'énergie et de services à environ 40,3 millions de clients <sup>(1)</sup>, dont 30,3 millions en France <sup>(2)</sup>. Il a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires consolidé de 143,5 milliards d'euros.

*(1) Les clients sont décomptés par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison : un pour l'électricité et un autre pour le gaz.*

*(2) Y compris ÉS (Électricité de Strasbourg) et SEI.*

N'imprimer ce communiqué que si vous en avez l'utilité.

**EDF SA**

22-30 avenue de Wagram  
75382 Paris cedex 08 - France  
Capital de 2 084 809 296,50 euros  
552 081 317 R.C.S. Paris  
[www.edf.fr](http://www.edf.fr)

**Contacts**

**Presse :**  
[service-de-presse@edf.fr](mailto:service-de-presse@edf.fr) / 01 40 42 46 37

**Analystes & Investisseurs :**  
[edf-irteam@edf.fr](mailto:edf-irteam@edf.fr)